

Plan Local d'Urbanisme de Canéjan (P.L.U.)



Aménagement du Bourg*



Principaux axes d'intervention :

1. Sécurisation des déplacements
2. Requalification des espaces publics
3. Construction de logements locatifs ou en accession
4. Implantation de nouveaux commerces

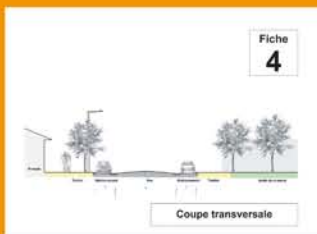


* Programmation de la Convention d'Aménagement du Bourg (C.A.B.) : 2008/2011

A – «Chemin de Barbicadge» Action 4 (2008-2009)

Montant : 440 000 €

Subventions : 137 000 €

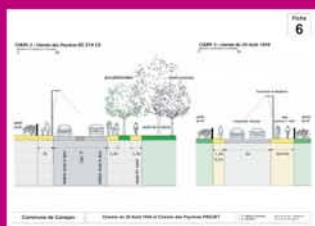


- Enjeux :**
- Confirmer sa vocation de rue principale
 - Faciliter le stationnement devant les commerces
 - Faciliter et sécuriser des voies de circulation piétonne ouvertes sur les espaces publics attenants

B – «Chemins du 20 Août 1949 et des Peyrères» Action 6 (2010)

Montant : 128 000 €

Subventions : 32 000 €



- Enjeux :**
- Maintenir une vitesse automobile réduite
 - Sécuriser les traversées piétonnes
 - Isoler la circulation cycliste le long de la voie

C - Plateau «Carrefour Barbicadge / Peyrères» Action 7 (2011)

Montant : 98 000 €

Subventions : 16 000 €



- Enjeux :**
- Créer un signal fort de centralité
 - Aménager un giratoire de type paysager
 - Créer des traversées piétonnes aisées et sécurisées reliant les équipements communaux